



Saint-Aubin-du-Cormier, le 18 août 2023

Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Rennes  
Hôtel de Bizien  
3, Contour de la Motte  
CS44416  
35044 Rennes Cedex

**Objet :** Désignation du commissaire enquêteur

**Affaire suivie par :** JB/YLR/AD

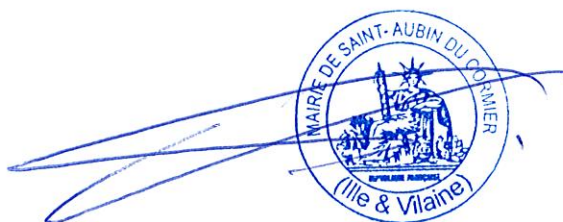
Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer qu'il est envisagé de procéder à la mise à l'enquête publique du projet de Périmètre Délimité des Abords (PDA) et du Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP) de la commune de Saint Aubin du Cormier, arrêtés par délibération de l'organe délibérant du Conseil Municipal du 23 janvier 2023.

En application des articles L 123.10 et R.123.19 du Code de l'Urbanisme, je sollicite de votre part, la désignation d'un commissaire enquêteur pour l'enquête publique unique portant sur le projet PDA et PVAP qui pourrait se dérouler du 2 au 31 octobre 2023.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma considération distinguée.

Jérôme BEGASSE,  
Le Maire



Mairie

B.P. 13 - 35140 Saint-Aubin-du-Cormier  
Tél : 02 99 39 10 42 - Fax : 02 99 39 23 25 - Courriel : [mairie@ville-staubinducormier.fr](mailto:mairie@ville-staubinducormier.fr)

[www.saint-aubin-du-cormier.bzh](http://www.saint-aubin-du-cormier.bzh)  
 [VilledeSaintAubinduCormier](https://www.facebook.com/VilledeSaintAubinduCormier)